Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 34 (1942)

Heft: 5

Artikel: La situation économique de la Suisse

Autor: Rimensberger, E.-F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384322

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'esprit de la nature. Elle n'a pas d'autre solution si elle ne veut pas périr... Nous devons nous remémorer les réalisations historiques du matriarcat. Ce qu'il a su réaliser une première fois, c'est-à-dire exercer une influence déterminante sur l'ordre social, pourquoi ne le pourrait-il pas une seconde fois, bien que dans des conditions entièrement différentes?

Ou faudra-t-il laisser le destin suivre son cours? Cherchons une dernière consolation auprès de Bachofen:

« Tout principe poussé à l'extrême aboutit à la victoire du principe contraire; à son tour, l'abus devient un agent du progrès et le plus haut triomphe est le commencement de la défaite. »

Si cette prophétie devait s'accomplir, il faudrait alors empêcher que le retour du pendule ne nous ramène aux conditions primitives qui caractérisaient la période du matriarcat. Mais nous sommes maîtres de l'éviter, en complétant, en disciplinant le principe créateur par une régénération des valeurs qui caractérisent le matriarcat, valeurs d'humanité, de tolérance, d'ordre, d'équité. C'est à nous qu'il appartient de réaliser une synthèse entre l'élément créateur, la production, et l'élément qui maintient, la répartition équitable des biens, de préparer l'avènement d'un régime de raison et de justice.

Dans la mesure où un tel régime est compatible avec la nature humaine telle qu'elle est reflétée par l'histoire du monde, la voie est tracée et le but peut être atteint.

La situation économique de la Suisse.

Par E.-F. Rimensberger.

Le rapport de la Commission de recherches économiques sur l'évolution au cours du quatrième trimestre 1941 souligne que l'entrée en guerre du Japon et des Etats-Unis aura pour conséquence un nouveau démantèlement des relations internationales de la Suisse et partant une nouvelle diminution de nos possibilités d'importation et d'exportation. Bien que, jusqu'à aujourd'hui, ces craintes n'aient pas encore été confirmées d'une manière trop grave, elles n'en apparaissent pas moins justifiées, comme le montreront les commentaires qui vont suivre. Il faut s'attendre qu'en dépit de l'extraordinaire accroissement des exportations enregistré au cours du 1^{er} trimestre 1942 — et peut-être même en raison de ce phénomène — le rythme avec lequel la pénurie s'aggrave aille en s'accélérant au cours de l'année, notamment vers les derniers mois de 1942. Non seulement les réserves indispensables de notre

pays en denrées alimentaires et matières premières, mais encore celles des régions qui nous sont encore accessibles menacent de s'épuiser dans un délai prévisible. Nous allons au devant d'une hémorrhagie de la substance économique de millions d'individus, d'un grand nombre d'entités économiques et de pays. Ceux qui suivent avec inquiétude cette évolution souhaitent ardemment que la guerre prenne fin cette année encore, avant que le patient — c'est-à-dire l'Europe et le monde — ne soit trop affaibli et que les chances de guérison trop compromises.

En effet, dans maints domaines vitaux, il y a des limites que l'affaiblissement ne saurait dépasser sans danger grave pour l'évolution ultérieure du monde. Nous pensons avant tout à la paralysie de la navigation maritime, que nous sommes justifiés à comparer à la circulation artérielle de l'économie mondiale. Si nous voulons qu'il soit encore possible de venir en aide aux régions épuisées et affamées par le conflit de couvrir leurs besoins énormes de matières premières et de denrées alimentaires, il faut disposer d'un minimum de tonnage.

L'inquiétant silence que gardent depuis quelque temps les nations intéressées sur les pertes de tonnage nous engagent précisément à aborder cette question.

Dans son dernier discours au Reichstag, Hitler a déclaré avec une compréhensible fierté que, depuis le 22 juin de l'année dernière, l'Axe avait envoyé par le fond plus de 16 millions de tonnes brutes et que ce chiffre augmenterait encore, « le recul de l'activité des sous-marins enregistré l'an dernier ayant été commandé uniquement en vue d'éviter toute cause de conflit avec les Etats-Unis ». Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue qu'un anéentissement du tonnage des grandes nations maritimes risque de rendre vaine la victoire, quel que soit le parti qui l'emporte.

L'industrie des constructions navales est commandée par des facteurs particuliers. Il est plus facile de procéder à des adaptations, même profondes, de la production industrielle qu'à une extension de l'activité des chantiers navals. Cette dernière exige des capitaux et des installations énormes impliquant des risques extraordinairement élevés. La limitation générale des bénéfices de guerre, contrairement à ce qui se passe dans les autres secteurs de la production industrielle, est peut-être inopportune dans celui des constructions navales; elle risque d'empêcher l'initiative privée de se consacrer à cette activité comme il serait indispensable qu'elle le fasse. Au cours de la dernière guerre, alors que les bénéfices de guerre ne faisaient pour ainsi dire l'objet d'aucune mesure restrictive, les risques avaient retenu les capitalistes de procéder aux investissements qu'auraient nécessités les besoins de tonnage. Ce n'est guère qu'en 1918 et 1919 que la production de navires a augmenté d'une manière sensible. Les installations étant construites, cette production se maintint à un chiffre élevé, après même

que toutes les pertes de tonnage eussent été depuis longtemps compensées. Il en résulta une crise de la construction navale, crise qui n'avait pas encore été entièrement surmontée lorsque la seconde guerre mondiale éclata. Dans ces conditions, d'autant plus que chacun espère que les hostilités cesseront bientôt, cette hésitation est compréhensible. Cependant, elle est d'autant plus désastreuse que le volume du tonnage coulé laisse loin derrière lui les chiffres maxima enregistrés de 1914 à 1918. Même en admettant que les 16 millions de tonnes annoncés par Hitler dépassent la réalité, la situation n'en est pas moins alarmante si l'on songe que, de 1900 à 1925, le tonnage construit par les principaux pays n'a pas dépassé en moyenne de 2 à 2,5 millions de tonnes par an (1918: 5,4; 1919: 7,2; 1920: 5,9; 1921: 4,3).

Cette situation nous autorise à penser que la supériorité militaire de l'une ou de l'autre des parties risque bientôt de ne plus jouer un rôle déterminant et que, peut-être, le moment n'est pas éloigné où les circonstances seront plus fortes que la volonté de victoire, le potentiel militaire et la supériorité stratégique.

*

La situation économique de la Suisse est fort bien caractérisée par le 24^{me} rapport économique du Conseil fédéral où nous lisons, entre autres choses, que la Suisse, d'une manière générale, ne peut accepter des commandes de l'étranger qu'à la condition d'obtenir en compensation des matières premières indispensables ou encore que, dans des cas particuliers, l'étranger livre les matières premières des produits que notre industrie doit transformer. Cela signifie, en d'autres termes, que notre pays (qui dépend si étroitement des exportations) voit et verra ces dernières diminuer constamment. Nous ne serons donc plus longtemps en mesure de vivre de notre substance (de nos réserves, etc.) et entièrement livrés aux hasards d'échanges mondiaux toujours plus compromis. Si la guerre devait durer encore longtemps, nous serons dans l'obligation de constater que ces réserves ont été consommées trop rapidement et que nous avons épuisé dans une certaine mesure notre substance. La classe ouvrière devra alors payer un lourd tribut pour le degré d'occupation élevé que nous enregistrons aujourd'hui et le capital pour la «situation florissante» que reflètent depuis quelques années les cours de bourse. Après les contre-coups de la première période de guerre, la bourse s'est tournée vers les valeurs suisses. Les cours ont augmenté et, dans de nombreux cas, les dividendes.

Bien que la cause des fluctuations des cours ne doive pas être recherchée uniquement dans les mouvements de hausse et de baisse des dividendes et que l'indice général des actions et les cours des diverses entreprises, après avoir augmenté d'une manière constante l'an dernier, accusent une forte tendance à la baisse depuis février 1942, il nous semble intéressant de rappeler que, comparativement

aux années précédentes (pour un capital-actions de 5,3 milliards de francs), les dividendes n'ont pas été négligeables. Selon les chiffres publiés par l'Office fédéral de statistique, ils ont atteint 275 millions de francs.

Le taux moyen des dividendes a évolué comme suit de 1935 à 1940: 1935: 3,39 %; 1936: 3,93 %; 1937: 4,58 %; 1938: 5,23 %; 1939: 5,10 %; 1940: 5,23 %.

Le chiffre d'affaires des banques commerciales suisses est également caractéristique. La somme du bilan des sept grandes banques, qui avait enregistré un recul de 207 millions de francs en 1939, a réalisé une augmentation de 112 millions de francs en 1940 et de 101 millions de francs en 1941, passant à 4493 millions de francs, atteignant environ le niveau de 1938. La régression constatée au cours du troisième trimestre est due avant tout à l'émission d'un emprunt de la Confédération, couvert en grande partie par des sommes prélevées sur les avoirs en banque. L'accroissement du chiffre des bilans a repris après cette transaction.

Le marché de l'argent a été influencé en partie par les opérations de fin d'année et, en regard de l'année précédente, par d'autres facteurs. Après les prélèvements de fin d'année, les billets ont recommencé d'affluer vers les banques et la liquidité, déjà considérable, du marché de l'argent s'est accrue. Bien que les liquidations de dollars qui ont accéléré cette évolution en 1940 aient pour ainsi dire pris fin, la liquidité n'en demeure pas moins considérable; le régime de pénurie croissante, parce qu'il empêche toujours plus d'investir l'argent en marchandises, risque d'aggraver ce phénomène.

En dépit du faible rendement, cette tendance peut contribuer à accroître la demande de valeurs de placement, tout particulièrement si ces dernières se faisaient plus rares.

L'augmentation de 428 millions de francs des dépôts de virement à la Banque nationale au cours des quatre premiers mois de l'année est due pour une somme de 285 millions de francs seulement aux ventes de devises. Pour le premier trimestre 1941, le trafic de virements de la Banque nationale a atteint 7312 millions de francs et 8263 millions de francs pour le premier trimestre 1942. De la fin du mois de décembre au milieu de mars, les dépôts de virement ont passé de 1236 à 1489 millions; la demande de crédit ne s'est pas accrue dans la même proportion. En 1940, les avoirs des détenteurs de comptes de virement à la Banque nationale, sans compter les avoirs de la Confédération, ont passé de 744 à 1309 millions de francs. Rien ne souligne mieux la liquidé du marché de l'argent.

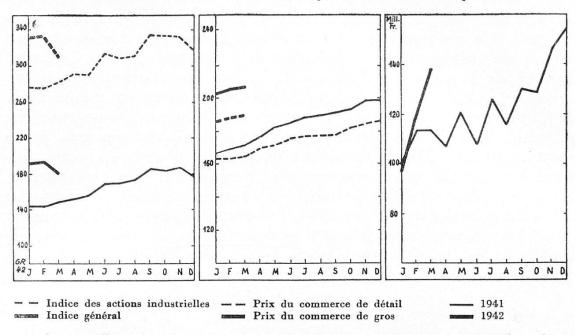
Les réserves d'or de la Banque nationale ont passé de 3037 millions de francs en janvier à 3394 millions de francs en mars. Il semble que ce résultat soit conditionné en partie par de nou-

veaux transferts de devises en or. La couverture-or de tous les engagements de la Banque nationale, qui s'inscrivait à 64 % à la fin de 1940, a atteint 81 % à la fin de décembre 1941 et 90 % à la fin de mars 1942. Le «Volksrecht» a récemment souligné avec ironie les combinaisons grotesques que peut inspirer le respect sacro-saint du standard or. Selon les renseignements publiés par la Banque nationale le 25 janvier 1942, la couverture-or du franc suisse s'établit à 140,2 %. Malgré cela, si l'on changeait un billet de cent francs contre de l'or (en admettant que ce soit possible), on n'obtiendrait plus 5 pièces de 20 francs mais 3,7 seulement... en raison de la dévaluation! Ainsi, avec une couverture-or de 140 %, le cours du franc suisse a baissé de 30 % environ, alors que le contrôle des devises et autres manipulations monétaires ont permis à des pays ne disposant pratiquement d'aucune couvertureor de maintenir — jusqu'à nouvel avis! — la stabilité de leur monnaie. Au cours du premier trimestre 1942, la somme des billets de banque en circulation a passé de 2214 à 2238 millions de francs. Pour l'ensemble de l'année 1941, cette augmentation est de 1 % seulement.

En regard du dernier trimestre 1941, le taux de l'intérêt accuse une nouvelle diminution. Seul l'intérêt des obligations de caisse des grandes banques (validité de 3 à 5 ans) est demeuré stable. Le taux moyen des 12 grandes banques cantonales a passé de 3,03 à 2,98 %. L'intérêt des dépôts d'épargne est tombé de 2,58 à 2,52 % en décembre. Il est demeuré sans changement depuis. Pendant la même période, l'intérêt des hypothèques a passé de 3,87 à 3,80 %. Il a encore cédé de deux points pendant le premier trimestre (après être demeuré stable au cours du trimestre précédent). Le rendement de 12 obligations de la Confédération et des C.F.F. a évolué comme suit:

			En pour-cent			
			1940	1941	1942	
Fin janvier.			4,13	3,63	3,11	
Fin février .			4,27	3,57	3,14	
Fin mars .			4,41	3,52	3,12	
Milieu d'avril			4,29	3,50	3,11	

Notamment en ce qui concerne les valeurs d'assurance et de l'industrie des machines, les cours des actions étaient tous en hausse à la fin de février, à l'exception de l'industrie de l'alimentation qui continue d'accuser de fortes fluctuations. C'est également ce dernier groupe (71 points) qui est tombé le plus fortement lors de la régression rapide et générale des cours enregistrée de fin février au 10 avril; il a été suivi par l'industrie chimique (38 points). Les compagnies d'assurance, qui avaient gagné 38 points en janvier et février, en ont reperdu 10 jusqu'au 10 avril. Du début de l'année à la fin de février, l'indice général des actions a passé de 183,76 à 192,94. Il n'était plus que de 181,82 le 10 avril.

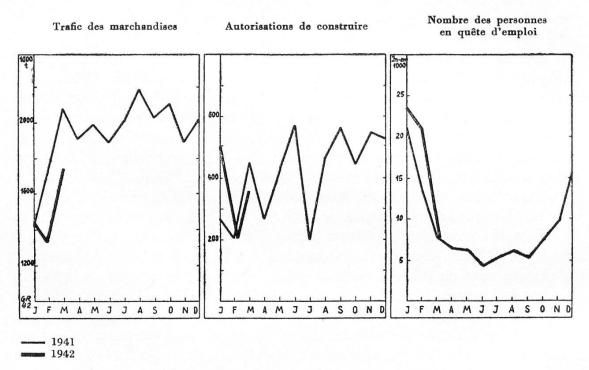


Après les fortes augmentations des prix des marchandises enregistrées au printemps et jusqu'au début de l'été 1941, puis en octobre/novembre, cette évolution n'a cessé de se poursuivre, bien que lentement. L'indice des prix de gros a augmenté de 5 points au cours du premier trimestre. Celui du coût de la vie, après avoir marqué une progression de 17,9 points ou 12,6 % en 1940, accuse une nouvelle hausse de 16,5 % en 1941. Comparativement au mois d'août 1939, le renchérissement s'inscrivait à 37,5 % à la fin du mois de mars et à 39,3 % à la fin du mois d'avril.

Dans le mémoire qu'elle a adressé au Conseil fédéral le 3 mars dernier, l'Union syndicale suisse a souligné que la diminution du salaire réel de 23 % enregistrée au cours de la guerre de 1914/18 ne devait pas se répéter. Même en admettant une adaptation de 15 % des salaires à la hausse — de nombreuses catégories sont encore loin d'avoir bénéficié de ce taux de compensation — cet avilissement de 23 % du salaire réel est aujourd'hui largement généralisé. C'est pourquoi l'Union syndicale suit avec la plus grande attention la situation. Les chiffres qui suivent marquent la progression de la hausse:

(Juin 1	.914 = 100)	Alimentation	Eclairage combustible	Habillement	Loyer	Indice général
1939	Août	131,2	114,6	120,0	173,5	137,2
1940	Mars	139,6	124,9	133,4	173,5	144,8
	Décembre	157,7	141,9	158,1	173,2	159,9
1941	Mars	161,3	143,6	168,6	173,2	163,7
	Décembre	189,3	148,1	197,6	173,2	186,3
1942	Janvier	190,9	148,1	205,2	173,2	186,3
	Février	193,7	148,3	205,2	173,2	187,9
	Mars	194,8	149,4	205,2	173,2	188,7
	Avril	197,0	150,6	212,8	173,2	191,1
Augn	nentation en 🤊	6 depuis				
le n	nois d'août 193	9 + 50,2%	+31,4%	+82,3%	- 0,02 %	+ 39,3%

Comme nous l'avons dit, ne nous laissons entraîner à aucune illusion par l'augmentation très nette des exportations (voir graphique). Ce phénomène est tout d'abord saisonnier; en outre, en regard du même trimestre de l'année précédente, l'accroissement de 8 % de la valeur a pour corollaire une diminution du volume de 42,5 %. En avril également, comparativement au même mois de 1941, nous enregistrons un recul du volume. D'une manière générale, les prix des marchandises exportées n'ont pas très fortement augmenté. Depuis le début de la guerre actuelle, contrairement à la précédente, l'augmentation de la valeur des exportations a toujours été parallèle à une légère progression du volume. Au cours du premier trimestre 1942, les quantités exportées totalisent 864,000 quintaux contre 583,000 seulement pour le trimestre précédent et 1,503,000 quintaux pour le premier trimestre 1941. Ces chiffres indiquent la forte diminution enregistrée depuis un an.



Les importations ont passé de 12,241,000 quintaux au cours du premier trimestre 1941 à 8,358,000 quintaux pour les trois premiers mois de 1942; en dépit d'une diminution d'un tiers du volume, nous enregistrons une hausse de la valeur. Cette dernière, parallèlement à un recul du volume, a continué de se manifester en avril 1942 comparativement au même mois de 1941. D'une manière générale, nous pouvons dire que le volume de nos importations a diminué de 25 à 30 %; cette régression a pour corollaire un accroissement de la valeur. Au cours de cette guerre, les prix des importations ont augmenté plus fortement que ceux des exportations. A la fin de 1941, ils étaient supérieurs de 80 % à ceux de 1939. Leur progression est plus marquée que pendant la même période de la première guerre mondiale, où la hausse n'a pas dépassé de 55 à 60 % de 1913 à 1916. L'évolution des recettes

douanières est caractéristique. Pour les quatre premiers mois de 1942, elles ont atteint 47,1 millions de francs contre 54,4 millions pour le premier trimestre 1941.

Les chiffres ci-dessous indiquent l'évolution de la valeur de nos importations et exportations; en consultant ce tableau, le lecteur doit avoir en mémoire nos commentaires relatifs à l'évolution du volume:

		Im	portations					
	1940 en mil	1941 Hions d	Modification e francs	1940/41 en ⁰ /0	1940 en mil	1941 lions d	Modification e francs	1940/41 en ⁰ /0
3e trimestre	251,1	559,0	+307,9	+122,6	291,9	372,4	+80,5	+27,5
4e »	409,4	549,7	+140,3	+ 34,3	387,3	429,0	+41,7	+10,8
	1941	1942	194	1/42	1941	1942	1941/1	942
ler »	447,4	461,3	+ 13,9	+ 3,1	326,5	352,8	+26,3	+ 8,1

D'une manière générale, le degré d'occupation de l'économie travaillant pour le marché intérieur peut être considéré comme très satisfaisant; plus encore, il doit être assimilé à une sorte de miracle. Mais si nous ne nous placons pas uniquement du point de vue du rendement, cette situation soulève des réserves. Nous avons déjà laissé entendre que nous étions en train d'épuiser notre substance. L'occupation intégrale de l'industrie ne peut être un gain pour nous qu'aussi longtemps que nous pouvons importer les quantités considérables de denrées alimentaires dont nous avons besoin. Mais qu'arrivera-t-il si nos exportations ne nous le permettaient plus, si nous devions avoir faim bien que nos machines tournent à plein rendement, si nos réserves de matières premières venaient à s'épuiser? A ce moment, le peuple suisse, malgré les efforts déployés pour assurer l'extension des cultures, ne reprochera-t-il pas aux autorités de n'avoir pas affecté davantage de main-d'œuvre à l'agriculture malgré la situation favorable du marché du travail?

Mais il est évident que, même au cas d'un chômage assez considérable, il n'est pas possible d'affecter tous les chômeurs industriels à l'agriculture. Il est donc heureux que le gouvernement ait consenti à soulever un coin du voile sur ses projets relatifs à la création d'occasions de travail. En effet, la pénurie des matières premières, notamment si la guerre se prolonge, de même que les fluctuations éventuelles de la conjoncture après la guerre, nous engagent à accorder la plus grande attention à ce problème, mais sans toutefois nous laisser aller à la moindre illusion. Le travail créé, il faut le financer; le financement des travaux de ce genre, toujours effectués pendant des périodes de crise, dépasse sans aucun doute les possibilités économiques, monétaires et financières normales.

La création de possibilités de travail en vue de lutter contre le chômage ou de le prévenir n'est rationnelle et les sacrifices qu'elle exige supportables que lorsqu'elle a pour objet de surmonter radicalement le chômage. Mais vaincre le chômage a en quelque sorte pour corollaire la suppression du régime économique basé sur la concurrence. La création de possibilités de travail sur une vaste échelle est assimilable à la réalisation d'une étape nouvelle dans un régime économique et social nouveau et où les méthodes de l'ancien système ne suffisent plus.

C'est pourquoi nos augures gardent un silence prudent sur le financement du nouveau programme. On se borne à laisser entendre que, sur les 4,6 milliards prévus, 1,5 milliard seulement seront financés par des crédits extraordinaires.

Mais, pour le moment, le chômage est encore en recul constant. Nous devons nous estimer heureux de pouvoir faire une telle constatation. Il est vrai qu'au cours de l'hiver nous avons enregistré, pour la première fois depuis la guerre (à l'exception du mois de mai) un accroissement du nombre des chômeurs complets (+ 11,4 % en janvier et + 54,7 % en février comparativement aux mois correspondants de 1941), phénomène où d'aucuns ont voulu voir les premières manifestations de la pénurie des matières premières. Mais en mars, l'effectif des chômeurs complets était retombé à 7705 contre 20,661 en février.

Evolution de l'effectif des chômeurs complets:

	1940	1941	1942	Modification 1941/42 en ⁰ / ₀	
Janvier	38,765	21,066	23,477	+ 2411 + 11	,4
Février	26,220	13,354	20,661	+7307 + 54	,7
Mars	11,656	7,853	7,705	-148 - 1	,8

Le tableau ci-dessous indique l'évolution de l'effectif des personnes en quête d'emploi (y compris celles qui avaient encore du travail le jour où ces chiffres ont été établis).

		Mars 1940	Mars 1941	Mars 19 42	Modification Mars 1941/42
Industrie du bâtiment		3683	2021	2356	+ 335
Commerce et administration		1840	1518	1790	+ 272
Industrie des machines et métaux		792	634	918	+ 284
Hôtellerie, cafés et restaurants .		887	600	783	+ 183
Manœuvres et journaliers		886	632	724	+ 92
Industrie textile		895	787	547	— 240
Travail du bois et du verre		829	462	340	— 122
Vêtement, nettoyage		287	248	328	+ 80
Alimentation, boissons, tabac .		139	147	245	+ 98
Horlogerie, bijouterie		1467	870	233	— 637

A l'exception du groupe de l'alimentation, boissons et tabacs, nous constatons en mars 1941, comparativement à mars 1940, une régression du nombre des personnes en quête d'emploi; en revanche, en mars 1942, comparativement à mars 1941, ces chiffres avaient augmenté à part trois exceptions parmi lesquelles il est satisfaisant de compter le textile et l'horlogerie.

En avril, la situation du marché du travail a continué de s'améliorer. Le chiffre des chômeurs complets révèle une nouvelle diminution, avant tout dans l'industrie du bâtiment. Les travailleurs de cette branche sont toujours très demandés pour les travaux d'intérêt national.

En regard de mars 1941, le nombre des personnes occupées dans le cadre des mesures de création de possibilités de travail est supérieur de 2213. Elles se répartissent comme suit:

Travaux de nécessité:				Mars 1942
Chômeurs				1,896
Autre main-d'œuvre				1,798
Service volontaire du travail				39
Service technique du travail				111
Service du travail pour commerçants				49
Travaux de nécessité administratifs				238
Bureaux (travaux de copie pour chômeurs)				152
Cours de perfectionnement professionnel pour ché	òm	eurs		295
Construction de routes alpestres				254
Autres travaux				6,425
				11,257
Compagnies de travail et de surveillance				8,696
Chômeurs demeurés volontairement mobilisés .				5,214
		Tot	al	25,167

En temps normal, la situation du marché du travail en général et le degré d'occupation de l'industrie du bâtiment en particulier figurent parmi les critères classiques d'estimation de la conjoncture. Mais en période de crise, et dans les circonstances actuelles particulièrement, ces données n'ont qu'une valeur relative. Dans 30 villes, 50 habitations ont été achevées en janvier 1942 (contre 38 en janvier 1941); pour le premier trimestre — en dépit de l'hiver rigoureux — ce chiffre a été de 925 contre 536 pour la période correspondante de l'année précédente. Si intéressantes qu'elles soient, ces indications n'ont qu'une valeur relative. Elles ne sont pas le signe d'un optimisme économique mais l'expression de la pénurie de logements dont souffrent certaines régions du pays.

De même, l'accroissement du trafic-marchandises des C.F.F., qui a passé de 1,4 million de tonnes en janvier à 1,7 million de tonnes à la fin du mois de mars (en 1941 de 1,4 à 2,1 millions de tonnes) est conditionné par des circonstances particulières.

		Nombre des nuitées							
		décembr	e / février	modif	fication				
		1940/41	1941/42		en 0/0				
Suisses		1,637,852	1,795,628	+ 157,776	+ 9,6				
Etrangers		395,238	434,724	+ 39,486	+ 10,0				
	Total	2,033,090	2,230,352	+ 197,262	+ 9,7				

Le nombre des nuitées des hôtes indigènes et étrangers enregistre une nouvelle augmentation. Disons dès maintenant qu'il ne faut pas interpréter cette évolution, relativement satisfaisante, comme le signe avant-coureur d'une ample reprise du tourisme après la guerre. L'industrie hôtelière suisse ne pourra se maintenir qu'à la condition de s'adapter aux modifications de la structure sociale et aux possibilités financières réduites du public qui voyage. C'est avec raison que le programme de création de possibilités de travail de la Confédération attache une importance particulière à l'assainissement de cette branche. « Dès maintenant, une diminution du nombre des lits à disposition apparaît nécessaire dans un certain nombre de stations, par la transformation d'hôtels en immeubles locatifs, bureaux, maisons de vacances pour le personnel des entreprises industrielles, sanatoria ou encore par la démolition des établissements qui ne sont plus viables; cette mesure permettra une appréciable récupération de matériel. Il importe de procéder avec le plus grand soin au choix des hôtels à assainir. » En outre, il faut envisager la construction de nouveaux hôtels. Comme l'a souligné avec raison le délégué du Conseil fédéral à la création de possibilités de travail dans son exposé devant la Commission syndicale, seul les prix sont encore « de premier rang » en ce qui concerne bon nombre d'hôtels; leur mobilier et leurs installations sont non seulement un défit au bon goût, mais encore peu hygiéniques. Les stations touristiques et thermales doivent être modernisées.

Une grande partie des chiffres qui figurent plus haut ne permettent plus la même interprétation qu'avant la guerre. Dans l'instabilité qui caractérise l'époque actuelle, les chiffres ne se laissent interpréter que difficilement. Ils révèlent avant tout la situation extrêmement complexe dans laquelle nous nous trouvons. Et, si paradoxale que soit cette réalité, nous constatons qu'au moment même où nous devrions disposer de données précises et complètes, nous traversons une période « d'obscurcissement statistique ». Dans ces conditions, il est donc bien difficile de juger avec pertinence.

Dès aujourd'hui nous devons souligner tout ce que cet état de choses a de regrettable. L'économie de guerre n'est une économie dirigée que dans la mesure où d'inéluctables nécessités l'y contraignent. L'économie de guerre dirigée du point de vue de la collectivité — est tout autre chose que rationnelle. C'est une tentative de surmonter une évolution insatisfaisante par des moyens souvent insatisfaisants.

Si nous soulignons ces faits, c'est parce qu'il ne manquera pas de gens, en face du chaos où l'économie de guerre, selon l'issue du conflit, est susceptible de nous précipiter, pour saisir cette occasion de discréditer le principe même de l'économie dirigée. Nous leur répondrons que si, en temps de paix, au moment où les conditions sont acceptables et les possibilités nombreuses les hommes consacraient à organiser en vue du bien public (et non pas de la guerre) autant de cette énergie dont ils doivent faire preuve aujourd'hui sous la pression des circonstances, l'économie dirigée aurait l'occasion de faire ses preuves. Les plans de quatre ou de cinq ans mis sur pied avant la guerre (y compris l'U.R.S.S.) et autres tentatives de « dirigisme » n'avait d'autre but que la guerre et la destruction; en d'autres termes, cette réglementation était parfaitement étrangère au but même de l'économie rationnellement dirigée: le bien-être de l'individu et des nations et une répartition équitable des richesses.

Mouvement ouvrier.

En Suisse.

Le Congrès de la F.C.T.A.

La 9e assemblée ordinaire de la Fédération suisse des ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation a eu lieu le samedi 30 mai, à Bâle, sous la présidence de Hermann Leuenberger, président central. Cette fédération centrale comprend 16 groupements qui ont presque tous dû souffrir des conséquences de la guerre, ce qui compliqua beaucoup l'activité dans cette fédération.

Le comité central a tenu que les nombreux membres féminins de la Fédération (plus de 6000 sur 24,000 membres) soient représentés à l'assemblée. 20 déléguées ont été présentes. Le personnel des coopératives de consommation a été représenté par 34 délégués.

Dimanche matin commencèrent les discussions précédées par l'exposé du collègue Leuenberger qui parla de l'activité de la Fédération pendant les trois dernières années ainsi que des tâches présentes et futures de la F.C.T.A. Parlant des difficultés de la Fédération résultant de la guerre, le collègue Leuenberger rappela que de 18,000 membres masculins, 8 à 10,000 ont été mobilisés, parmi lesquels se trouvaient de nombreux membres de comités. Que dans ces temps critiques la Fédération ait pu être maintenue et les contrats de tarifs respectés, peut être considéré comme un grand succès. Mais il faut admettre que de nombreux patrons se sont montrés loyaux et raisonnables en cette période. Déjà en 1939 l'activité syndicale a pu être reprise dans toute son ampleur. A cette époque, 180 contrats collectifs, englobant 2000 entreprises avec 26,000 ouvriers, ont pu être enregistrés dans le champ d'activité de la F.C.T.A.

En 1940 commença la lutte pour les allocations de renchérissement.

Dans les 16 groupements, les allocations réalisées varient entre 10 et 25%. In en ressort que pour la plupart de nos membres la compensation de 50% du renchérissement n'a pu être atteinte.

La F.C.T.A. soutient le caractère obligatoire des contrats collectifs, de même que l'initiative genevoise en faveur de l'assurance-vieillesse et survivants et elle note 4000 signatures collectées parmi ses membres.

Le Congrès des Cheminots.

Le congrès de la Fédération suisse des cheminots, qui a eu lieu les 29 et 30 mai au Kursaal Schänzli, à Berne, réunit 450 délégués et invités de tous les cantons et de toutes les branches liées au service des chemins de fer. Parmi les